

Comité européen d'orientation de Notre Europe (*)

L'Union européenne après Lisbonne : un contrepoint à trois

Le Traité de Lisbonne offre à l'Europe une partition réécrite : il appartient à ses institutions renforcées, dirigées par des hommes et des femmes fraîchement appelés à la tâche, de l'interpréter d'une manière qui répond aux défis du siècle. Une nouvelle saison s'ouvre ainsi pour l'Europe : dans les années à venir, il s'agira non pas d'amender les Traités, mais d'en exploiter tout le potentiel.

Le fond sonore est celui d'un monde globalisé, multipolaire, marqué par une crise économique majeure, et confronté aux défis de l'insécurité, du changement climatique, des migrations. Seuls les grands acteurs influenceront leur avenir et celui du monde ; seule une souveraineté partagée évitera les conflits ; et seule l'Union européenne a déjà élaboré et mis en œuvre (dans des domaines tels que le social, l'environnement, les règles du

marché) les solutions dont le système global a besoin.

La condition pour réussir est de redécouvrir l'élément original que l'Union a apporté à l'histoire et qu'on a appelé la « méthode communautaire » : un contrepoint vertueux et dynamique entre trois ins-

titutions responsables du bien de l'Union et de ses peuples, le triangle formé par le Conseil, le Parlement et la Commission.

Chacune de ces institutions a été ou sera prochainement renouvelée ; à chacune le Traité confère une force accrue. Mais toutes doivent sortir de leur morosité récente. Et c'est seulement en agissant ensemble qu'elles peuvent soustraire nos sociétés au déclin et à la marginalisa-

tion.

La Commission, menée par un président investi par le Parlement, doit redevenir le moteur de l'Union. Tout en étant à l'écoute

du Conseil, elle doit cesser de s'en considérer le modeste secrétariat. Elle doit retrouver sa collégialité, sa fierté et utiliser ses pouvoirs d'initiative, de contrôle et d'exécution d'une manière déterminée et ambitieuse. Le Haut Représentant,

ser pleinement ses pouvoirs renforcés pour rompre l'immobilisme Conseil-Commission. Il doit adopter une stratégie ferme et constructive, même au prix du retardement temporaire d'une décision, pour obtenir une réforme du bud-

té à l'Assemblée Nationale, membre du Conseil d'Administration de *Notre Europe* ; Pasqual Maragall, ancien président de la Catalogne, ancien maire de Barcelone ; Emilio Gabaglio, ancien Secrétaire général de la Confédération européenne des Syndicats ; Nicole Gnesotto, professeur titulaire de la chaire sur l'Union européenne au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), vice-présidente de *Notre Europe* ; Philippe Lagayette, vice-président de JP Morgan EMEA ; Sophie Caroline de Margerie, membre du CA de *Notre Europe* ; Vitor Martins, conseiller pour les affaires européennes du président de la République portugaise ; Yves Mény, universitaire, président de l'Institut européen de Florence ; Ricardo Perissich, ancien directeur général responsable du marché intérieur à la Commission européenne, membre du CA de *Notre Europe* ; Christian Stoffaës, président du Conseil du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et membre du CA de *Notre Europe* ; Christine Verger, directrice au Parlement européen, ancienne secrétaire générale et membre du CA de *Notre Europe* ; Pierre Lepetit, inspecteur général des finances, vice-président de *Notre Europe* ; Renaud Dehouze, directeur du Centre d'études européennes de Sciences Po, conseiller de *Notre Europe* ; Jean Nestor, ancien secrétaire général de *Notre Europe* ; Gaëtane Ricard-Nihoul, secrétaire générale de *Notre Europe*.

www.notre-europe.eu

“ *Un rôle clé reviendra au futur président stable du Conseil européen, qui doit être voué à la cause européenne. »*

vice-président de la Commission, doit être une force de proposition et de synthèse et l'orfèvre d'une véritable politique étrangère européenne à mener dans tous les domaines.

Le Conseil doit devenir le collège où les États, au lieu de l'empêcher, exercent la souveraineté de l'Union. Cela est impossible sans une généralisation du vote à la majorité et sans la publicité de ses travaux.

Un rôle clé reviendra au futur président stable du Conseil européen, qui doit être une personnalité vouée à la cause européenne, issue d'un pays qui souscrit à toutes les politiques de l'Union.

Le Parlement, fort de la légitimité qu'il tire directement du peuple et de son indépendance des gouvernements nationaux, doit utili-

get à la hauteur des défis qui s'annoncent, des revenus véritablement européens et les ressources nécessaires pour réaliser les politiques communes inscrites dans les Traités.

Seule l'harmonie du contrepoint permettra à l'Union d'être entendue dans le monde. ■

(*)Jacques Delors, président fondateur de *Notre Europe*, ancien Président de la Commission européenne ; Tommaso Padoa-Schioppa, président de *Notre Europe*, ancien ministre italien de l'Economie et des Finances ; Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, président d'honneur de *Notre Europe* ; Jerzy Buzek, président du Parlement européen, ancien Premier ministre polonais ; Etienne Davignon, ministre d'Etat belge, ancien Vice-président de la Commission européenne ; Elisabeth Guigou, ancienne ministre, dépu-